#### STRUCTURE ERGATIVE OU STRUCTURE ACCUSATIVE

## Le cas du gréco-pontique dans une perspective typologique et aréale<sup>1</sup>

Georges DRETTAS LACITO-CNRS

#### 1. Des étiquettes et des faits : réviser la notion d'Accusativité

Dans la grammaire descriptive de la langue grecque pontique (dialecte de la Xaldhia méridionale) que j'ai réalisée il y a quelque temps, j'ai écrit la remarque suivante à la fin du chapitre consacré au système casuel: "En ce qui concerne les cas, c'est-à-dire l'ensemble des paradigmes morphologiques caractérisant les Syntagmes Nominaux, on peut dire que, considéré du point de vue morphosytaxique, le pontique est une langue typiquement accusative, à l'instar des autres dialectes grecs" (G. Drettas 1993).

La constatation ainsi formulée serait acceptée, sans réserve aucune, par les linguistes familiers du discours de la typologie générale. On doit admettre, du reste, que cette conclusion généralisante apparaît, à première vue, solidement fondée, dans la mesure où elle ne repose pas sur des faits isolés mais sur des évidences qui se dégagent de données linguistiques soigneusement décrites.

Ainsi, le pontique est une langue dont les SN externes, liés au noyau prédicatif, c'està-dire au SV qui assume cette fonction de base, sont organisés dans un système casuel. Ce dernier fournit aux Noms un ensemble fini de marqueurs syntaxiques. Dans un tel système, la morphologie nominale, quelle qu'en soit la complexité, donne à la notion de "cas" une pertinence linguistique et une réalité factuelle qui permettent d'éviter un éventuel usage métaphorique des relations casuelles, de sorte que des étiquettes traditionnelles comme, par exemple, Accusatif, Nominatif, Génitif, etc., semblent bien établies à partir d'évidences empiriques.

En pontique, comme dans les autres dialectes grecs, le SV simple ou complexe entraîne l'accord subjectal dans tous les cas et, très fréquemment, l'accord objectal (voir G. Drettas 1993, la partie consacrée à la morphologie du SV). Je ne commenterai pas plus avant la nature du SV complexe, qui dépasse le cadre de ce travail; nous en avons des exemples dans les illustrations qui suivent et il suffira de s'y reporter (cf. infra). Je crois utile de rappeler quand même que la présence d'un SV au moins est une condition nécessaire et suffisante pour la réalisation d'un énoncé élémentaire bien formé. Cela dit, le phénomène d'accord casuel qui se réalise dans la liaison d'un SV avec des SN externes peut être résumé dans le tableau suivant:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Remerciements:

Certaines des questions abordées ici ont été présentées et discutées dans une communication faite à la Première Conférence Internationale de Linguistique grecque (Université de Reading, Septembre 1993). Je remercie Peter Mackridge (Oxford) et Tasos Xristidhis (Salonique) pour leurs interventions sur le thème discuté. Mais je tiens à remercier tout particulièrement G. Charachidze (Paris) qui a bien voulu discuter avec moi une version de cette étude. Ses commentaires et suggestions sur l'ensemble, et particulièrement sur les données lazes, ont été essentielles. Bien entendu, je suis seul responsable des éventuelles erreurs factuelles.

Fonction syntaxique	Cas morphologique Nominatif
Sujet Objet 1	Accusatif
Objet 2	Accusatif

Ce mode de représentation de la corrélation formelle existant entre les cas et les fonctions syntaxiques assumées n'est pas sans simplifier quelque peu la réalité du système, comme nous le verrons très bientôt, mais il a l'avantage de faire apparaître clairement l'une des particularités du pontique en ce qui concerne le marquage des SN : ce que l'on appelle communément la relation dative, ou en d'autres termes le cas d'un second ou troisième actant représentant un Bénéficiaire sémantique, est marquée de la même façon que la relation accusative. On doit préciser que cette caractéristique est partagée par nombre de dialectes orientaux ainsi que par la majorité des dialectes septentrionaux ( gréco-macédonien, etc.). Il s'agit là d'une différence sensible d'avec l'ensemble des variétés méridionales qui, rappelons-le, incluent la dhimotiki actuelle. Dans ce dernier groupe le cas génitif fonctionne dans la détermination nominale, bien sûr, mais il peut marquer également un rôle syntaxique. On retiendra que le génitif pontique n'est pas une marque actancielle et que l'identité morphologique du marquage Objet Directl Objet Indirect constitue une particularité importante de la langue. On peut considérer que l'économie générale du fonctionnement casuel est un trait typique du diasystème grec. J'utilise ici ce terme comme une étiquette provisoire dont je n'aborderai pas les aspects problématique dans ce travail (voir par exemple, C. Paris & G. Drettas 1992). Nous verrons que, sur ce point, la question de la variété intralinguistique se pose en des termes très similaires au sein des langues kartvèles.

Les constatations précédentes on été faites selon la manière traditionnelle de la typologie générale. Ce faisant, j'étais bien conscient du risque encouru en appliquant des procédures analytiques réductionnistes. Je veux dire par là que si l'on examine attentivement les faits eux-mêmes sans préjugés théoriques, on s'aperçoit aisément que l'étiquette de structure accusative ne convient pas à un nombre considérable des SN de la langue, à savoir tous ceux appartenant à la classe nominale Neutre. Le fait que, en dehors de la détermination internominale marquée par le génitif, une série ouverte de nominaux ne relève pas du système d'accord casuel propre aux noms masculins ou féminins, est en soi aussi évident que problématique et il convient de l'examiner de près.

Le sentiment que nos étiquettes traditionnelles sont parfois inadéquates ne peut être que conforté, je pense, par la lecture d'un ouvrage important consacré à la syntaxe historique des langues kartvèles et publié il y plusieurs années dans une série prestigieuse (Alice Harris 1985). Dans ce travail fondamental, Alice Harris, qui opère selon le cadre théorique propre à la Grammaire Relationnelle, met en question la pertinence de la notion d'Ergativité, telle qu'elle a été appliquée traditionnellement à la famille des langues kartvèles, comme une sorte de discriminant typologique. Cela dit, je crois devoir souligner deux points:

1. La publication du livre a été suivie d'une série de comptes-rendus critiques, parfois sévères (voir, par exemple, George Hewitt 1987 ou Gilbert Lazard 1994). En règle générale, les appréciations négatives portées sur l'ouvrage ne concernent pas les

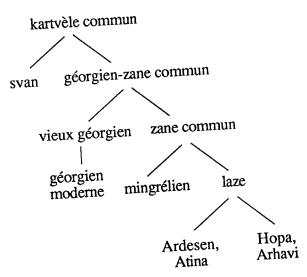
problèmes typologiques qu'il évoque implicitement.

2. En dépit d'approches théoriques profondément différentes, la procédure analytique de A. Harris rencontre des difficultés cruciales très proches de celles que C. Paris a mis en évidence pour le groupe Adighé-Qabarde des langues C N O (Caucase du Nord-Ouest, tcherkesse, ubux, apxaz) ou encore de celles que j'ai pu rencontré moi-même dans la syntaxe pontique (C. Paris 1989, G. Drettas 1993). Dans tous les cas, la révision critique de nos conceptions a été déclenchée par les données linguistiques elles-mêmes beaucoup plus que par le cadre analytique adopté. Je dirais que, dans ce domaine, la pression empirique est ressentie de façon particulièrement sensible.

Avant de discuter le problème évoqué, il n'est pas inutile de présenter rapidement la situation de la famille kartvèle. Pour ce faire je me limiterai à donner des exemples de quelques structures de base du géorgien ancien et du laze.

## 2. Principes du marquage casuel des langues kartvèles d'après l'exemple du géorgien ancien et du laze.

Les relations génétiques constituant la famille des langues kartvèles sont commu-2.1. La famille kartvèle nément représentées par l'arbre suivant, dont les embranchements se fondent sur des hypothèses de chronologie relative quant à la séparation de chaque groupe ; les noms de langue correspondent en fait à des ensemble dialectaux (A. Harris 1985, G. Klimov 1986, H. Vogt 1988):



On remarquera que dans la famille, seul le géorgien possède une tradition écrite depuis l'époque de la christianisation, au Vème siècle environ, jusqu'à présent. Les langues de scripturalité à prendre en compte dans la zone, sont, pour mémoire le persan, le syriaque, l'arabe, le grec, l'arménien dit grabar et, plus tard, le turc : osmanli. Les langues parlées voisines dans notre aire sont le gréco-pontique, l'arménien, le kurde et, depuis la fin du XIème siècle, des langues turciques (i.e. Türkmen).

# 2.2. Structure de base du géorgien ancien (A. Schanidze 1982)

J'ai déjà signalé que dans les langues kartvèles, comme en grec et en arménien, l'énoncé minimal implique la présence d'un SV. Le verbe géorgien ancien répond à ce modèle. Formellement, le verbe peut avoir un, deux ou trois arguments explicitement marqués. Nous avons ainsi ce que la terminologie courante appelle une conjugaison pluripersonnelle. Le verbe exprime en outre les catégories suivantes : personne, orientation (spatiale/argumentale), aspect (imperfectif vs perfectif), mode (optatif, injonctif, médiatif). L'expression de la modalité et, subsidiairement du temps, est étroitement imbriquée dans les valeurs aspectuelles, comme cela arrive souvent dans ce genre de système.

On dit normalement que le SV est transitif s'il possède au moins deux arguments, les participants ou actants (dans la terminologie française ou russe), étant entendu qu'il sont contenus dans la forme verbale elle-même. Dans le cadre descriptif qu'utilise A. Harris et d'autres auteurs (Aronson, Hewitt, Klimov, etc.), on considère que le verbe transitif a un sujet et un objet. Il semble donc que ce qui est typique du SV transitif c'est justement l'impossibilité formelle de ne pas contenir ces deux éléments. De la même façon on dira que le SV à un seul argument ne contient qu'un sujet. Or, on constate que les différentes

descriptions de ce fait formel débouchent sur des inconsistances parfois curieuses. A. Harris, par exemple, explique le comportement des verbes Moyens, lorsqu'ils sont mono-actanciels, par le biais de l'hypothèse dite "Non Accusative" (= Unaccusative Hypothesis) selon laquelle un objet initial est "promu" à la place d'un sujet final. Opérant dans une autre atmosphère théorique, A. Schanidze, dans sa Grammaire du vieux géorgien, nous dit qu'un SV bi-actanciel est intransitif si le second actant représente un Objet Indirect ou datif. Je ne commenterai pas plus avant ce point, mais je voudrais souligner la difficulté essentielle que rencontre l'analyse du verbe géorgien, à savoir : est-ce que tous les SV intransitifs doivent être considérés comme n'ayant aucun objet, même latent? (cette question a été discutée par G. Lazard au RIVALC, cf. G. Lazard 1994).

## 2.3. La flexion nominale du géorgien ancien:

Etiquettes casuelles, dans l'ordre : 1. cas zéro ou thème ; 2. nominatif (appelé subjectif/objectif par Klimov); 3. ergatif (ou narratif, d'après le géorgien motxrobiti); 4. datif (appelé par Klimov "objectif"); 5+6. génitif/allatif; 7. instrumental ou ablatif; 8. adverbial (une discussion sur le bien-fondé des étiquettes en usage est présentée dans G. Paradigme de "homme":

Singulier

Pluriel

k<sup>2</sup>ac

k<sup>2</sup>acni

k?aceb-i

(voir infra)

k<sup>2</sup>aci

k<sup>2</sup>acman

k?acta

kacs(a)

k'acis(a)/k'acisa

k<sup>2</sup>acit(a)

k<sup>2</sup>acad

On remarque que dans la classe du pluriel, une seule forme répond aux étiquettes 3 à 8 du singulier (cf. G. Klimov 1962, pp. 108-109). La forme en -eb-i prend les mêmes suffixes que le singulier. Elle deviendra le pluriel du géorgien moderne. En géorgien ancien, le déictique proximal "celui-ci" fonctionne comme un article lorsqu'il est postposé au Nom, soit igi, man, mis, etc. Par exemple : k'aci igi "l'homme précis, dont on parle", nomin. kacman man "l'homme", ergat.

### 2.4. Laze (Xopa, Arxavi)

Paradigme "homme, l'homme" (N.B : il n'y a pas d'article en laze).

Singulier

Nominatif-Absolutif Ergatif

k oči

Datif

k<sup>2</sup>očik

Génitif

k<sup>2</sup>očis k³očiš(i)

Allatif/Directif

k'očiše, k'očiša

Ablatif

k<sup>2</sup>očišen

Instrumental

k³očit(en)

Ce paradigme est extrait des matériaux présentés dans les travaux de Marr, Dumézil, Harris et Charachidze. Klimov (1962) indique une forme particulière, k'očišot, ayant le sens de "pour l'homme". On retiendra le fait qu'il peut y avoir, selon les dialectes, des différences dans les paradigmes. Le paradigme de pluriel manifeste une suffixation régulière sur la base -epe-, parente du géorgien moderne -eb-. La série précédente sera donc, en laze (1.) et en géorgien moderne respectivement :

1. k'očepe, k'očepek, k'očepes, k'očepeše, k'očepešen, k'očepet(en).

2. k'acebi, k'acebma, k'acebs, k'acebis, k'acebit, k'acebad.

Pour anticiper sur la suite, disons d'ores et déjà que les marques d'ergatif ne proviennent pas d'une forme commune à tous les groupes. Cela dit, G. Klimov a bien montré qu'elles sont liées à un déictique, aussi bien en vieux géorgien qu'en laze; le svane, par contre, pose un problème particulier qu'il n'est pas possible d'aborder ici. Précisons également que le groupe occidental du laze (Ardeshen, Pazar, etc.) ne possède ni ergatif ni datif, ce dernier étant absent aussi de certains dialectes géorgiens occidentaux (Kaxeti, Adzharistan). Cette variation diasystémique mérite d'être retenue (cf. G. Klimov op. cit.. pp.17-18, 55 et 72, A. Harris 1985, p.388).

### 2.5. Mécanismes fondamentaux du marquage en vieux géorgien:

On prendra par convention un SV transitif, bi-actanciel.

a) Groupe Imperfectif (présent, futur, imparfait, etc.):

k'aci c'ers c'erilsa

k'aci igi c'ers c'erilsa

"l'homme écrit la lettre"

Dans cet exemple canonique pour illustrer le géorgien ancien ou moderne, le verbe contient la totalité des actants, soit "il l'écrit". L'Agent est au nominatif et le Patient au datif.

b) Groupe Perfectif (aoriste, futur perfect., permansif):

/

k<sup>2</sup>acman dac<sup>2</sup>era c<sup>2</sup>erili

k'acman man dac'era c'erili (igi)

"l'homme a écrit la lettre"

Dans cet exemple, la forme verbale porte un préverbe qui renforce l'aspect perfectif, avec un sens spatial. L'Agent sémantique est à l'ergatif et le Patient au nominatif.

c) Groupe du Parfait (parfait, plus-que-parfait, etc.). Cette forme a acquis une valeur modale narrative-inférentielle ou "médiative", qu'elle possède peut-être déjà en vieux géorgien (cf. communication de G. Charachidze au colloque consacré à la notion de médiatif, proposée par Z. Guentchéva, Paris, 1994):

#### k'acsa uc'eries c'erili

"l'homme a écrit la lettre".

C'est la construction qui a été appelée *inverse*, parce que le Patient sémantique est marqué par le cas nominatif, comme en b), alors que l'Agent est au datif. On remarquera simplement, à cet égard, que la construction revêt une grande importance pour notre propos, dans la mesure où elle concerne les hypothèses diachroniques portant sur l'accord casuel dans les langues kartvèles. En fait, la construction inverse est en relation avec l'existence des SV inverses, qui sont appelés "orientés sur l'objet" dans la petite grammaire de J. Assfalg (cf. Zwolanek & Assfalg 1976). Sans pouvoir entrer dans le détail, nous préciserons que ces SV ont souvent une valeur moyenne tout en étant normalement bi-actanciels, auquel cas l'indice objectal représente l'Agent sémantique (i.e. de la traduction) et l'accord subjectal s'établit avec le Patient. Afin de préciser brièvement ce point, je donnerai ici le paradigme du verbe signifiant "aimer qqn", singulier présent, en vieux géorgien :

- a) indices pers. objectaux : 1 "moi, me" mi-, 2 "toi, te" gi-,3 "il, elle, lui" u-. Notons que la voyelle -i- était interprétée comme un marqueur de datif par N. Marr (1910 et 1926) et Qipshidze 1914).
- b) énoncé : 1. "moi, je l'aime (lui ou elle) me miqvars igi, 2. "toi, tu l'aimes (lui ou elle)" šen giqvars igi, 3. "lui, il l'aime (lui ou elle)" mas uqvars igi

Je vais donner maintenant les formes 2.1 : "tu m'aimes" giqvar, et 1.2, "je t'aime" ou "je vous aime" miqvar

c) les verbes d'expérience sont souvent construits de cette façon, auquel cas l'accord objectal s'établit avec le sujet d'expérience. Exemple du verbe "entendre": mesmis "j'entends qqch.", gesmis sit'qvaj "vous entendez, vous êtes en train d'entendre la Parole". Lorsqu'il y a suppression du sujet d'expérience, la construction est parfois interprétée comme une sorte de passif. Exemple tiré de Marc, I-15-17:

#### da qhmaj cit gardamoesma : šen xar zej čemi siqvareli. šen mtnav [...]

"Et une voix du ciel fut entendue : toi, tu es mon fils aimé. En toi je me plais [...]". (On pourrait traduire également par "on entendit une voix ...").

Ces propriétés des SV méritent de retenir l'attention dans la mesure où elles manifestent une grande stabilité dans la famille kartvèle et on les gardera en mémoire dans l'examen de la situation du laze. On peut dire en bref que les structures verbales ne sont pas directement déterminées par le système casuel et ce point n'est pas sans intérêt pour l'analyse typologique.

Si nous concentrons notre attention sur la relation entre les catégories aspecto-modales du SV et le phénomène d'accord casuel, nous pouvons résumer le système des marques du vieux géorgien dans le tableau suivant :

Marque casuelleFonction syntaxiqueNominatif/Absolutif-iSujet/ObjetErgatif-manSujetDatif-saObjet, Objet Indirect/Sujet

Nous avons vu que, en vieux géorgien, la pluralité répond à une opposition à deux termes -ni (nomin/absolut.) vs -ta (ergat./dat./génit./instrum.). Ce clivage formel du vieux géorgien est important parce qu'il met en évidence un certain nombre de difficultés empiriques. Par exemple il semble impossible d'élaborer des hypothèses d'analyse impliquant une nette différenciation entre des rôles syntaxiques périphériques et d'autres qui seraient plus "centraux". Ce point mériterait bien sûr une discussion de fond, car il évoque, entre autres, la distinction tranchée entre actants et circonstants, courante dans nos pratiques. Mais je devrai me contenter ici de faire observer que les faits empiriques évoqués sont pertinents pour la question fondamentale de la transitivité, telle qu'elle se formule dans l'approche de A. Harris et d'autres analystes. On peut résumer la question en ces termes : 1) il existe bel et bien des verbes intransitifs ainsi qu'un marquage spécifique de l'argument que l'on estime posséder un degré moindre d'agentivité; 2) si, là où il existe, le marqueur ergatif indique un argument agentif, comment pourra-t'on rendre compte de la présence d'une marque ergative sur l'unique actant d'une construction intransitive ?

Le problème apparaîtra plus clairement avec des illustrations du laze.

## 3. Laze, dialecte de Arxavi (G. Dumézil 1937 & 1967, G. Charachidze, Séminaire 1991-1992 de l'École Pratique)

1. berek bozo koziru

1. N "garçon" sing.ergat. – 2. N "fille" sing.nomin./absol – 3. V "voir" préverbe+ 3sing.aor.+obj.

"Le garçon a vu la jeune fille"

2. mehmetik xeten xožas ar selami meču do uc<sup>2</sup>u [...]

1. N anthropon. "Mehmet" sing.erg – 2. temp. "immédiatement" – 3. N "hodja, mollah" sing.d. – 4. numér. "un" – 5. N " salut musulman" sing.nomin. – 6. V "donner qqch. à qqn" 3sing.aor. – 7. coord. "et" – 8. V "dire qqch. à qqn" 3sing.aor.

"Immédiatement, Mehmet salua le Hodja et il lui dit [...]"

3. xožas guruni mečamu var unt<sup>2</sup>u

1. N "hodja" sing.dat. – 2. N "âne" sing.nomin. – 3. V "donner qqch. à qqn" masdar – 4. négation verbale – 5. V "vouloir" 3sing.impft, construction inverse "le Hodja ne voulait pas (lui) donner son âne"

Cet énoncé est intéressant en ce qu'il montre la tendance, qui est peut-être une règle, à placer l'actant marqué au datif en position de thème; nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

Si le géorgien ancien et moderne présente une forte détermination de l'accord casuel par l'aspect verbal, selon un modèle que j'appellerai de façon imagée "mécanisme du barillet", le système laze correspondant à la norme de Xopa-Arxavi semble directement lié aux schèmes de transitivité, ou, en d'autres termes, à la valence verbale.

#### 4. berek t'ajk'oms.

1. N "garçon" sing.ergat – 2. V "courir" 3sing.prés.imperf. "Le garçon est en train de courir".

#### 5. alik mektubi č<sup>2</sup> arums.

1. N anthropon. "Ali" sing.ergat. – 2. N "lettre" sing.nomin. – 3. SV "écrire" +actants 1&2, 3 prés.sing.

"Ali écrit la ou une lettre". (emprunté à N.J. Marr 1910)

#### 6. alik mektubi donč<sup>2</sup>aru.

1. N "Ali" sing.ergat. – 2. N "lettre" sing.nomin. – 3. SV "écrire" +actants.1&2, préverb.perfect., 3sing.aor. "Ali a écrit la lettre".

#### 7. alik k'inči imxors.

1. N "Ali" sing.ergat. – 2. N "oiseau" sing.nomin. – 3. V "manger" 3sing.prés. "Ali mange l'oiseau ou des oiseaux"

c'est-à-dire qu'il aime bien ou qu'il peut manger ce genre de viande.

#### 8. k'očik dišk'a k'orobums.

1. N "homme" sing.ergat. – 2. N "bois" sing.nomin. – 3. V "ramasser qqch." 3sing.prés.

"L'homme ramasse le bois / du bois".

A cet égard, N. Marr (1910, § 122) a montré qu'il existe une différence sémantique entre la forme de présent (imperfective) et l'aoriste :

#### 9. k'očik dišk'a k'orobu

"L'homme a ramassé du bois"

(défini en qualité et en quantité. Dans son livre, N. Marr estimait que de tels faits étaient déterminés par la perte, dans les dialectes lazes, de ce qu'il appelait le "datif kartvèle" (cf. G. Klimov 1962).

Il a eu en fait l'intuition d'une propriété typique des systèmes aspectuels, qui consiste à mettre en évidence la qualité sémantique du Patient. Mais dans le même temps, il n'a pas pu trouver d'explication pour les marques des autres actants. G. Charachidze a donné les exemples suivants de verbes intransitifs, ou plus exactement mono-actanciels, extraits de son matériel de terrain :

#### 10. bere igzals.

1. N "garçon" sing. nomin. – 2. V "marcher" 3sing.prés.

"Le garçon marche, est en train de marcher".

Le même énoncé est possible avec une marque ergative :

#### 11. berek igzals.

En réalité, G. Charachidze signale une différence de sens entre 10 et 11, difficile sinon impossible à traduire précisément, mais qui serait d'ordre aspectuel, que l'on rend

imparfaitement en attribuant une définitude plus forte à l'Agent marqué à l'ergatif. Dans les exemples suivants, l'opposition sémantique entre actif et inactif semble suffisante pour justifier le cas assigné à l'actant unique :

#### 12. k'očik idušuns.

1. N "homme" sing.ergat. – 2. V "penser" 3sing.prés.

"L'homme pense, est entrain de penser".

#### 13. k'očik ip'aramitams.

1. cf. (9, 10, 11, etc.) – 2. V "parler" [en dialecte de Arxavi] 3sing.prés.

"L'homme parle".

En l'absence d'une documentation précise fournissant, en particulier, des énoncés spontanés dialogiques, il est bien hasardeux de se prononcer sur de tels faits. Pour en revenir à la transitivité, N. Marr avait constaté la "perte" d'une marque spécifique du rôle Patient jusqu'au parler de Vice, absence qui pouvait entraîner des ambiguïtés sémantiques éventuelles dans des constructions bi-actancielles :

#### 14. but'k'uži topri ikums.

1. N "abeille" sing.nomin. – 2. N "miel" sing.nomin – 3. V "faire qqch." 3sing.prés.

"L'abeille fait le miel " ou, éventuellement : " c'est le miel qui fait l'abeille"

au sens d'un attribut particulier caractéristique de l'activité normale de cette catégorie animale. La remarque de N. Marr n'est pas commentée précisément, cela dit, elle renvoie à l'intuition du vrai problème : le mécanisme d'assignement des marques disponibles devrait être considéré du point de vue de l'objectalité. L'exemple précédent a été volontairement isolé de son contexte par Marr, afin de fournir une illustration ad hoc de l'ambiguïté sémantique, ce qui fausse notre interprétation. En fait, la première phrase est extraite d'un chant laze (communication personnelle de G. Charachidze), dont la structure est celle d'un distique typique, similaire à ceux des gréco-pontiques. Ainsi les segments qui complètent l'ensemble sont les suivants :

#### #... murik c'k'ari moiyams | but'k'uži ubežyais | muri ti kodoliyams #

1. N "bourdon" sing.ergat. – 2. N "eau" sing.nomin. – 3. V "apporter", préverbe "vers ici" +vv+3 sing.prés.+obj.3p. – 4. N "abeille" sing.nomin. – 5. "être en colère, rudoyer, injurier qqn" +vv."pour un autre (3p.)" + radic.-beǯy- = prés.1p.sing. b.eǯyam (cf. Marr 1910). 3 sing.prés. +obj.3 – 5. = 1. nomin. – 6. N "tête" sing.nomin. – 7. V "poser en bas, pencher qqch.", préverbe "vers en bas" + vv i- "valeur moyenne" + radic. -y-, 3 sing.prés. + obj. 3p.

Les procès décrits se situent dans une même relation temporelle de concomitance. Le vers est organisé en fonction d'un contraste stylistique qui vise à souligner l'inutilité du travail du bourdon. Il n'est pas sans intérêt de noter la marque ergative que porte l'Agent dans la seconde moitié du premier segment. En effet le cas ne semble pas déterminé seulement par la structure argumentale. Une explication simple consiste à considérer qu'ici l'ergatif marque un thème contrasté, au niveau du discours. La traduction approximative de l'ensemble du vers serait alors :

"Alors que l'abeille élabore son miel, le bourdon, (quant à) lui, il lui apporte de l'eau. L'abeille irritée l'injurie, et le bourdon baisse la tête".

On remarquera, en anticipant, que dans cet énoncé, l'ergatif du second Agent fonctionne, du point de vue énonciatif, d'une façon très similaire à la particule de thématisation forte -pa du pontique (cf. infra).

Ces quelques exemples nous permettent de formuler la question essentielle, selon la présentation courante :

a) certains marqueurs casuels alternent entre les rôles syntaxiques de Sujet et d'Objet. En d'autres termes, deux fonctions actancielles de base peuvent être exprimées de la même façon.

b) le mécanisme de marquage est déterminé par deux paramètres : 1) le caractère transitif ou intransitif du noyau verbal qui gouverne l'accord casuel -2) la forme aspectomodale du SV.

Ceci posé, on constate une différence de répartition structurelle au sein des langues kartvèles et de leurs dialectes. Normalement, un cadre théorique adéquat devrait pouvoir rendre compte de cette variété, en synchronie et en diachronie.

Le caractère privilégié, que la plupart des pratiques descriptives attribuent à la subjectalité étroitement liée à la transitivité, entraîne de sérieuses difficultés. Par exemple, lorsqu'on utilise la formule Actif vs Inactif pour ne pas perdre l'ergativité originelle, clivée ou non, il est difficile d'éviter l'aporie sémantique suivante : comment peut-on prétendre que les lexèmes signifiant "crier", "rêver", "laisser", "penser", etc., sont plus ou moins actifs que ceux signifiant "parler", "marcher" ou "percevoir"?

Il est sans aucun doute difficile d'éviter les effets des traductions en anglais, en français ou en russe, mais une théorie cohérente devrait nous permettre d'évaluer le poids réel de la composante sémantique. Au-delà de cette aporie que le travail de A. Harris illustre fort bien, toute tentative visant à élaborer une explication diachronique vraisemblable ne peut se permettre de négliger le problème que pose le groupe laze occidental. On sait que le dialecte de Ardeshen-Pazar (Atina) n'a ni ergatif ni datif. Ainsi l'aire laze est caractérisée par une partition diasystémique qui apparaît dans le tableau suivant :

1. Groupe oriental (Xopa-Arxavi)

Rôles syntaxiques

Marques casuelles

Sujet

Ergatif / Nominatif / Datif

Objet 1 / Objet 2 (Indirect)

Nominatif / Absolutif / Datif (construction inverse)

2. Groupe occidental (Ardeshen-Pazar)

-0

En fait il n'y a pas de cas marquant l'actance. Si l'on compare avec le tableau précédent, on voit que chacun des termes de gauche correspond à une forme unique du côté droit. En bref, le système de marque est très similaire à ce que nous observons dans la classe nominale neutre du pontique. Il est vrai que pour cette variété de laze, l'hypothèse d'une interaction d'ordre aréale ne peut être absolument exclue (opinion personnelle de G. Charachidze).

La complexité de cet ensemble factuel est bien réelle. Elle a conduit à l'hypothèse selon laquelle il serait peut-être plus facile de se débarrasser de la dichotomie empirique et théorique opposant l'ergativité à l'accusativité en introduisant la relation profonde étiquetée active vs. inactive (cf. Klimov, Harris et alii). Parallèlement, l'usage de l'ergativité (pure, clivée, mixte, etc.) comme trait typologique faisait l'objet de révisions critiques importantes, dans des travaux descriptifs comme ceux de C. Paris pour les langues CNO, par exemple, de I. Mel'čuk portant sur une série de cas et sur la notion même, et de bien d'autres encore. Assez curieusement, du reste, l'accusativité semblait poser beaucoup moins de problèmes dans la littérature typologique courante. Quant à la position méthodologique de A. Harris, qui choisit de traiter ces questions cruciales (je rappellerais, par exemple, que pour elle, le mingrélien est désormais une langue "accusative") sans recourir à d'éventuelles explications aréales, elle se rapproche de la perspective diasystémique que j'évoquais au début. En ce sens, sa tentative mérite de retenir notre attention en dépit des critiques de fond dont elle fait l'objet (B. Hewitt 1987). Je veux dire par là que l'approche méthodologique qu'elle a appliquée aux données kartvèles est tout autant nécessaire pour "revisiter" l'accusativité. Mais je pense qu'un autre cadre théorique doit être adopté, si l'on veut rendre ce réexamen plus efficace. Je résumerai donc brièvement les principes du modèle descriptif hagégien, dans

la mesure où il n'est pas encore d'usage courant. Ce rappel vise à aborder plus rapidement le système casuel pontique.

### 4. Les trois piliers de la fonctionnalité hagégienne

Le modèle descriptif (c'est-à-dire un ensemble d'interrelations posées entre des principes méthodologiques et des prémices théoriques) élaboré par C. Hagège s'est développé dans une phase critique de l'histoire de la syntaxe. Orientée dès le début vers les problèmes typologiques de l'heure, les conceptions hagégiennes se sont développées dans ce qu'on pourrait appeler le "climat fonctionnel" des années soixante-dix. Le système descriptif se fonde sur une hypothèse essentielle : chaque fait linguistique, entendu au sens d'un ensemble de structures relevant de différents niveaux, est organisé selon trois composantes, appelées respectivement, morpho-syntaxique, sémantico-référentielle et énonciative ou pragmatique. Chaque composante est strictement délimitée et elle peut impliquer des ensembles de règles ou de marqueurs spécifiques. Les composantes sont liées entre elles par des relations dialectiques qui fonctionnent en interaction pour réaliser des opérations prédicatives.

Ce modèle est particulièrement puissant dans la pratique typologique parce qu'il assigne aux phénomènes pragmatiques un statut grammatical de plein droit. Il apparaît ainsi, à première vue, comme une sorte de champion de l'égalité théorique. Un exemple bien connu nous permettra de clarifier cette proposition. On sait que la construction passive du français implique que le sujet d'un SV bi-actanciel, en termes morphosyntaxiques, correspond à un Patient ou à un Bénéficiaire de la composante sémantique. Considéré maintenant du point de vue de la composante énonciative-pragmatique, la structure passive constitue un mécanisme permettant de thématiser l'objet d'une relation transitive. Ainsi, le passif du français se voit accorder le statut d'un véritable marqueur du point de vue pragmatique, cette possibilité étant déterminée par le fait que l'ordre séquentiel SVO est en lui-même une marque de la composante syntaxique.

A la différence de ce qui se passe en français, l'ordre séquentiel des SV en pontique constitue une marque relevant de la composante énonciative, tout en étant en interaction avec les valeurs sémantiques réalisées dans une prédication complexe. J'ai appelé ce phénomène, qui existe du reste dans d'autres dialectes grecs, l'organisation en structure de place. L'étiquette proposée n'avait d'autre but que de bien distinguer ces schèmes des séquences Thème/Rhème, qui relèvent elles aussi du domaine énonciatif-pragmatique.

La langue pontique utilise donc la sérialisation des SV, impliquant de fortes contraintes syntaxiques (accord aspectuel, accord subjectal, etc.). Ces formes concaténées sont habituellement utilisées pour engendrer de véritables unités composées du point de vue sémantique. Des faits similaires sont actuellement décrits dans les travaux qui se focalisent sur la typologie de ce qu'on appelle les processus de grammaticalisation. Dans cette perspective, le modèle triadique nous offre des possibilités cohérentes de représenter de nombreuses évolutions diachroniques comme le déplacement de certains éléments formels d'un domaine fonctionnel à un autre. L'hypothèse opère avec des espaces fonctionnels, en posant que la pertinence n'est pas exclusivement engendrée par la composante morpho-syntaxique qui, en cas de besoin, irait chercher un supplément d'âme du côté de l'énonciation ou du sens. L'ensemble des interactions potentielles entre les trois espaces produit une conception qualitative de la grammaticalité, au sens où, par exemple, un marqueur pragmatique ne pourrait pas être considéré comme moins grammatical que n'importe quelle marque syntaxique. Nombre de débats encore actuels montrent que les problèmes d'objectalité et/ou de subjectalité ont été souvent mis en relation avec le destin du contraste Thème/Rhème (ou topic/comment) dans telle ou telle langue particulière. Mais cela s'est fait en fonction d'une hiérarchie implicite qui a presque toujours placé la syntaxe au-dessus de toutes les autres déterminations possibles (cf. par exemple F. Plank 1979).

Les faits du pontique permettront peut-être d'apporter un éclairage supplémentaire sur quelques problèmes clés qui sont encore régulièrement abordés dans plusieurs travaux critiques (p. ex. I. Mel'čuk 1986). Les données empiriques permettent indiscutablement de mieux formuler les questions en suspend, mais elles suggèrent aussi une révision partielle de l'appareil conceptuel partagé par les différentes tendances de la discipline.

#### 4.1. Les cas pontiques et le marquage des actants : l'accusativité clivée

L'accord casuel présenté en introduction correspondait à une simplification maximale de la réalité. Il convient maintenant d'examiner le marquage syntaxique tel qu'il se réalise pour la classe des SN neutres, dans des phrases produites au cours de conversations spontanées (discoure informel).

- 1. # to ski'lin eki'meθen #
  - 1. art.+N "chien" neut.sing. 2. V moyen "dormir, s'endormir" 3sing.aor.

"Le chien s'est endormi, il est en train de dormir, maintenant".

L'énoncé illustre une prédication mono-argumentale typique, réalisée par un SV moyen, mono-actanciel et dont la forme perfective correspond à une situation temporelle présente (cf. S. Kemmer 1993, G. Drettas 1993). Ce type de construction serait appelée intransitive-inactive dans la terminologie de A. Harris. Je répéterais que l'évaluation du degré d'inactivité est arbitraire du point de vue sémantique. En ce qui concerne l'intransitivité du verbe, elle repose sur l'existence d'une série dérivationnelle à trois termes qui dépend uniquement de règles lexicales : k i 'mume "je dors", k i 'mi z o "je fais dormir qqn, j'endors", forme factitive à objet obligatoire (le factitif représente le pôle de transitivité maximale) > k i m i ' y ume "je dors souvent, facilement, il est facile de m'endormir". On notera que ces verbes moyens dénotent toujours une qualité intrinsèque, ce qu'on pourrait gloser par "je suis dormable", lorsque la forme est imperfective. La forme perfective représente le procès accompli avec une cause explicite ou non. Il est important de souligner le caractère imprédictible de la structure actancielle, dans la mesure où un nombre non négligeable de verbes moyens sont normalement transitifs :

2. # tin-'xoran ekala'tsefta #

1. art.+N "les gens" fém.sing.acc. – 2. V moyen "parler (au sens de : on parle de moi ou je parle avec qqn)" 3sing.aor.

"Les gens m'ont parlé (à plusieurs reprises), j'ai effectivement parlé aux gens".

On notera une ambiguïté potentielle intéressante avec un SN féminin pluriel, comme en :

- # ta-ya'riòas ekala't seftan #
  - 1. art.+N "épouses" fém.plur.nomin./acc. 2. V moyen "parler à plusieurs, parler à qqn ou être parlé de par qqn" 3plur.aor.

Deux traductions sont possibles:

"On a parlé aux femmes" ou "Les femmes ont parlé avec les gens".

Donc, la marque syntaxique n'est pas suffisante pour déterminer l'agentivité sémantique.

Considérons maintenant le comportement d'un SN neutre avec un SV factitif correspondant à la base moyenne que nous avons vue précédemment (1.):

- 4. # to-∫ki'lin e'kimtsen to-ku'tav #
  - 1. art.+N "chien", neut.sing. 2. Vfact. "endormir qqn" 3sing.aor. 3. art.+N "chiot, jeune chien" neut.sing.

Le SV est obligatoirement transitif et l'énoncé a deux interprétations alternatives :

- 1) "le chiot a fait dormir le chien (i.e. en le fatiguant), et
- 2) "le chien a endormi le petit chiot".

A première vue, les deux SN ont le même statut syntaxique et sémantique. L'un doit être Agent et l'autre Patient (ou Bénéficiaire). Ici, un SN est en position de thème. C'est

le seul trait qui différencie nos deux éléments dans un cadre d'égalité formelle totale. Même un SV plus complexe avec accord objectal ne pourrait pas supprimer totalement l'ambiguïté potentielle :

# to-∫ki 'lin e 'kimtsenato to-kutav #
 art.+N "chien" sing.neut. - 2. V "endormir qqn" 3sing.aor.+Obj.3sing.neut.

Certes le premier SN se verrait attribuer le rôle objectal plus souvent, mais ce cas pourrait entraîner des contradictions d'ordre sémantique et/ou pragmatique. L'énoncé suivant nous propose une formule tri-actancielle, la pression de la composante sémantique étant plus évidente que précédemment :

6. # ta-ko'rit∫æ 'efasan ta-pe'ðia pso'min #
1. art.+N "fille, jeune fille" plur.neut. - 2. Vfact. "donner à manger à qqn, nourrir qqn" 3plur.aor. - 3. art.+N "garçon" plur.neut. - 4. N "pain" sing.neut.

Le SV tri-actanciel (Sujet+Objet 1+Objet 2 déf. = Agent+Patient+Bénéficiaire) entraîne une ambiguïté objective entre (1) et (3), indépendamment de tout contexte pragmatique, de sorte que nous avons là aussi deux traductions possibles :

- 1) "Les filles ont donné du pain à manger aux garçons", et
- 2) "Les garçons ont fait manger du pain aux jeunes filles".

Je ne peux pas examiner ici les effets d'un changement de l'ordre séquentiel, par exemple en thématisant deux actants avec un accord objectal nécessaire. Je me contenterai de faire remarquer que quand la forme verbale est imperfective, un actant peut être effacé :

7. # ta-ko'rit sæ 'fazne pso'min #
1. art.+N "fille" plur.neut. - 2. V "nourrir qqn" 3 plur.prés. - 3. N "pain" sing.neut.

Dans ce cas, l'interprétation passive est normale :

"En général, on nourrit les jeunes filles avec du pain (par ex. au village)".

Considérant que les objets directs et les objets indirects (i.e. datifs) sont marqués de la même façon, au demeurant dans les trois classes, la situation mise en évidence par nos noms neutres est symétrique de ce que l'on observe avec le Datif géorgien, appelé justement objectal par Klimov (i.e. datif = accusatif), et la parenté est encore plus nette avec la marque "nominative" du laze de Ardeshen. Il n'est pas exagéré de dire que le système neutre exhibe une sorte de proto-ergativité, définie selon les critères d'identification proposé par F. Plank (1979, p. 4 sq.).

Mais au-delà des affinités structurelles frappantes quant à la charge fonctionnelle assignée au cas (Accusatif/Datif, Datif/Accusatif, etc.) ou au marquage Ø, l'exemple (6) attire notre attention sur un autre point. Le SN (4) représente un actant dont le lien au SV ne manifeste aucune ambiguïté, d'ordre syntaxique ou sémantique. En fait, les nominaux de la classe neutre, singuliers ou pluriels non définis (i.e. non articulés), sont étroitement liés au SV comme de véritables modificateurs (G. Drettas 1993). La quantification se réalise bien sûr au niveau de la prédication, mais les marques traditionnellement considérées comme purement morpho-syntaxiques opèrent ici dans les matrices sémantiques.

Résumons le commentaire précédent : la classe des Noms neutres possède la même marque pour l'actant unique du SV intransitif et pour le second actant du SV transitif, sans spécification particulière de l'actant non objectal, sauf dans les cas où la présence de l'accord subjectal et/ou objectal maximalise les chaînes anaphoriques et cataphoriques. La configuration énonciative est, de ce point de vue, tout à fait déterminante. En tout état de cause, la construction en question n'est en aucune façon accusative, au sens courant du terme. La composante sémantique joue un rôle essentiel pour le noyau verbal, qu'il s'agisse de la sélection actancielle ou de la transitivité. Cette proposition ne suffit peutêtre pas à rendre compte globalement de la totalité des phénomènes de clivage, elle

amène, en tout cas à remettre en question le bien-fondé de certains étiquettes. Afin de concevoir plus clairement cet aspect problématique de la grammaire pontique, nous allons porter notre attention sur un phénomène de la composante énonciative, phénomène sélectionné en raison de son caractère exemplaire pour la présente réflexion.

#### 4.2.La marque de thématisation forte -pa et le croisement casuel

Nous avons vu déjà que, en pontique, le SV simple (i.e. sans accord objectal) ou complexe (i.e. avec accord objectal, spécificateurs spatiaux, etc.) est nécessaire et suffisant pour réaliser un énoncé de base bien formé. La réalisation d'un contraste de la relation Thème/Rhème implique que dans la chaîne un SV au moins assume la fonction de noyau rhématique. L'ordre séquentiel théorique situe toujours le segment thématique à gauche du noyau, de sorte que tous les éléments concaténés à droite doivent être considérés comme rhématiques.

Il existe deux degrés de thématisation: 1) simple ou de premier degré, dont nous avons vu des exemples plus haut; 2) de second degré ou thématisation forte, marquée par la suffixation de la postposition -pa au segment considéré. Dans un segment thématique composé de plusieurs éléments, la postposition indique le segment dominant. La règle séquentielle indiquée précédemment s'applique, mais un thème fort marqué par -pa peut être inséré entre deux SV, dans une suite complexe, insertion marquée également par un contour intonationnel approprié: ce contour est normalement caractérisé par un registre haut réalisé sur le segment final du second rhème. Caractéristique de la langue pontique, le marqueur -pa est extrêmement fréquent dans tous les types de phrases. Parmi les fonctions pragmatiques qu'il assume, -pa accomplit la tâche essentielle d'assurer ce que Talmy Givón a appelé la continuité thématique dans le discours.

Si nous nous replaçons maintenant du point de vue syntaxique, nous constatons que le mécanisme de thématisation forte avec -pa ménage la possibilité d'un clivage structurel :

- 8. #e'kin ... e'mis-pa la'zi 'eleyamats || e'zumonan pso'min ke [...] #
  - 1. déict.anaph.prox. masc.plur.nomin. 2. N pers. "nous" plur.nomin. 3. part. thémat. 4. N ethnon. Laze masc.plur.nomin. 5. V "dire, appeler qqn", 1plur.impft+obj.3masc./fém.plur. 6. V "pétrir, faire le pain" 3plur.impft 7. N "pain" sing.neut. 8. coord. "et".
  - "Eux, nous on les appelait des Lazes. Ils faisaient du pain et (venaient le vendre dans notre région)".

Dans cet énoncé, le SN (2-3), représentant un Agent sémantique, est un thème fort. Le SV transitif (5) porte l'accord subjectal et objectal avec les SN thématiques (2-3) et (4). Du point de vue sémantique, le SN (4) représente un Patient du premier SV (5) mais un Agent du second SV (6). Ainsi, deux nominatifs marquent respectivement un SN sujet et objet (i.e. 2-3 & 4). Il serait tentant de considérer que l'agentivité est induite essentiellement par le thématisateur -pa. Vu sous cet angle, l'énoncé est à la limite de ce que F. Plank ou I. Mel'čuk ont appelé ergativité de construction. On notera que le thème initial, le déictique-anaphorique (1), est dans une relation objectale avec le SV (5) mais dans une relation subjectale (i.e. accord, etc.) avec le SV (6). Ce type d'accord au nominatif, qui ne concerne que les classes masculine et féminine, n'est pas du tout un phénomène isolé. C'est ce qu'illustre l'exemple suivant:

9. # a'tos-pa ||e'klosanaton-o'pis ||'ksenos en #
1. déict.anaph.masc.sing.nomin.+part.thémat. - 2. Vfactit. "retourner, renvoyer
qqn, le faire s'en revenir" 3plur.aor.+obj.3sing.masc.+spécif.spatial "dans le sens
opposé+" - 3. N "étranger" masc.sing.nomin. - 4. V "être" 3sing.prés.

"Quant à lui, il a dû s'en retourner (parce qu') il est étranger".

L'accord objectal du SV transitif spécifié (2) s'établit avec le SN thème<sup>+</sup> (1), marqué par le nominatif.

L'énoncé suivant illustre un croisement de marque des deux côtés d'un SV transitif; l'absence d'accord objectal est dû ici à la quantification :

#'dio o'spitæ-pa 'ixame so-xo'rionemun turkant # 1. numér. "deux" – 2. N "maison" neut.plur. – 3. part.thémat. – 4. V "avoir" 1plur.pass. – 5. relat.loc.art.+N "village" neut.sing.+posses.1plur. – 6. N "turc, musulman", masc.plur.nomin.

"Dans notre village nous avions deux familles de musulmans".

Une traduction plus littérale serait :

"Quant à des maisonnées musulmanes, il y en avait deux en tout et pour tout au village (région de Krom, Pont méridional, Turquie)".

Considérant les actants du strict point de vue syntaxique, on remarque que le SN (6) au nominatif est un véritable Objet.

La construction bi-objectale est utilisée en pontique pour exprimer une prédication qualitative, soit "posséder qqch. ou qqn en qualité de". On notera que le croisement casuel est agrammatical si le SN objet du segment rhématique est défini, par exemple au moyen de l'article. Nous avons aussi le cas de figure de SN (1-3 & 6) Patient reliés à un prédicat inactif ou plutôt statif.

Dans l'énoncé suivant, Agent et Patient se situent dans le thème, le second élément étant fort:

# ala e'kin∥ i-'ylosatun-pa∥ a'yna-a'yna eka'lat∫evane # 11. 1. part. énonc.restrict. "mais, quant à" - 2. déict.anaph.prox. masc. plur.nomin."eux" – 3. art. N "langue, parler", fém.sing.nomin.+possess.3plur. – 4. part.thémat. – 5. N adj. "bizarre, étrange, curieux" neut.plur. [ici, la réduplication marque la fonction de modification "d'une façon bizarre"] - 6. V "parler" 3plur.impft.

"Mais ceux-là (les Lazes du littoral), leur langue, ils [la] parlaient de façon vraiment

Comme dans les énoncés précédents, la thématisation forte du constituant objet, marqué en outre d'une emphase intonationnelle, amène la marque nominative. Dans cet exemple, la pression énonciative est particulièrement prégnante. L'accord objectal normal est évité parce que le SV peut être tri-actanciel "parler (qqch.) à qqn". Avec de tels verbes, l'indice objectal masc./fém.plur. se référant à un obj.2 Bénéficiaire, on pourrait dire que l'obj.1 dénotant un Patient est exprimé par une forme -Ø. Une telle interprétation serait beaucoup plus discutable, soit du point de vue sémantique ou du point de vue purement formel, avec un grand nombre de verbes dont la quasi-transitivité est parente de ce que l'on observe avec les items katvèles dits "actifs", par exemple dénotant le déplacement ou la situation spatiale, etc. Nous en avons une illustration dans notre dernier énoncé pontique :

# i-peθe'ra 'estilen || ti-tri-ni'faδas-pa na-θe'rizne pina'zmen # 1. art. + N "mère du mari" fém.sing.nomin. - 2. V "envoyer" 3sing.aor. - 3. art.+numér. "trois" + N "jeune épouse, bru" fém.plur.acc. - 4. part.thémat. - 5.

part.modal+V "faucher, moissonner" 3plur.prés. - 6. N adj. "affamé", fém./masc.

"La belle-mère avait envoyé ses trois brus (pour) moissonner, sans avoir mangé". Le SN (3-4), thème fort, est inséré entre un segment rhématique marqué par une intonation descendante, et dont il constitue un objet 1 (i.e. objet direct), et un autre SV intransitif (5), dont il représente l'Agent sémantique, placé en position de thème. La combinaison entraîne l'accord subjectal avec le SV (5) et dégage la possibilité du croisement Accusatif/Nominatif entre les deux SN reliés de part et d'autre du noyau rhématique.

Les exemples examinés montrent des comportements fonctionnels différents selon les classes nominales. Dans la classe des N neutres, le phénomène d'accord se réalise selon une structure non accusative; il s'agit là d'un clivage essentiel qui méritait d'être souligné. Pour en revenir au problème général, on pourrait dire sans exagérer que la similarité structurelle avec ce que l'on observe dans le laze de Ardeshen est frappante. J'oserai ici une fiction diachronique qui permet de mieux concevoir le problème : si, dans cette situation, le marqueur de thématisation forte avait été attribué préférentiellement à un actant, on aurait obtenu, après stabilisation séquentielle, une structure ergative répondant à la tendance à équilibrer le poids subjectal et objectal dans le syntagme verbal. Si, dans une telle évolution, notre postposition -pa avait été choisie pour marquer sélectivement un argument non objectal, en fonction de plusieurs contraintes internes (sémantiques, aspectuelles, etc.), elle aurait pu devenir une marque d'ergatif. En cas de cristallisation, le passage de l'énonciatif au syntaxique serait accompli, pour notre élément, selon une évolution parente de celle supposée pour les déictiques kartvèles (-)man ou (-)k. Il faut bien préciser que le clivage formel entre les classes pourrait se pérenniser.

Le croisement de marques constaté dans les classes du masculin et du féminin apparaît à première vue plus compliqué. Ici, le fait frappant que l'on affronte c'est que le cas nominatif puisse être assigné à un terme objectal. Mais sur ce point, il faut porter son attention sur la composante sémantique. Les exemples que j'ai présentés plus haut correspondent à une prédication qualitative, au sens ou un terme actanciel au moins se voit spécifié par une qualité qui lui est attribuée. On remarque également que dans chaque cas, l'interprétation non dative est potentiellement renforcée au moyen de la thématisation forte. On peut avancer l'idée que le mécanisme formel constitue une sorte de réponse à la pression sémantique, parente, rappelons-le, de ce que l'on observe avec le datif kartvèle. En effet, il arrive souvent que la limite bien tranchée entre Agent et Patient ne soit pas si évidente. Je dirais que le problème le plus prégnant est ancré dans la relation entre objectalité et rôle de Patient (ou qualité de passivité, volontaire / involontaire). Si une approche dialectique s'attachait à dégager la contradiction fondamentale qui agit au coeur du système décrit, je crois qu'elle l'identifierait sans aucun doute avec la question du marquage autonome du Bénéficiaire (ou sujet d'expérience). Les exemples présentés plus haut montrent que les mécanismes énonciatifs constituent un facteur essentiel pour résoudre ce genre de contradiction en introduisant une troisième possibilité dans le système. On remarquera à cet égard, que, dans le grec d'Anatolie, le marquage d'un Objet au moyen du nominatif n'est pas un phénomène isolé. Outre le pontique, certains dialectes de Cappadoce manifestaient la même tendance :

1) Aksú, emprunté à Mavroxalividhis & Keshishoghlu (1960). (La translittération est de moi).

```
# vasi'ljos ton e'drancen ke 'korit 'ortosen | e'yo e'se
na-se-'biko yam'pros #
```

1. N "roi", masc.sing.nomin.déf. – 2. tempor."quand" – 3. V "voir" 3sing.aor. – 4. coord. "et" - 5. N "fille" fém.sing.nomin.(acc.)+possess.3sing. - 6. V "se tenir debout, se lever, faire relever qqn" 3sing.aor. - 7. N pers. "moi, je" 1sing.nomin. - 8. N pers. "toi, tu" 2sing.acc. - 9. VP=part.mod.+obj.2sing.+V "faire qqch., fabriquer" 1 sing.prés.perfect. – 10. N "gendre" masc.sing.nomin.

"Lorsque le roi a vu que sa fille avait pu se relever" ou " ... qu'il avait fait se relever la fille, [il lui dit]: moi, toi, je vais te prendre pour gendre".

Précisons que dans cet exemple le Bénéficiaire de 2ème personne est thématisé.

- 2) Farasá, emprunté à R. Dawkins (1916). (La translittération est de moi) :
  - # 'am 'evru to-θe'o mar'gao na-mez-'δοsi a 'jos #
  - 1. part.injonct. 2. V "trouver" sing.injonct. 3. art.+N "Dieu" masc.sing.acc. -4. V "essayer, s'efforcer de " injonct.sing. – 5. VP= part.mod.+obj.1plur.+V "donner" 3sing.prés.perfect. – 6. numér."un" – 7. N "fils" masc.sing.nomin.

  - "Allez, va trouver Dieu et fait tout ton possible pour qu'Il nous donne un fils".

Ici, les SN objets représentent de véritables Patients, sans changement de rôles. Ce phénomène cappadocien du nominatif objectal présente une parenté au moins partielle avec les faits du pontique. Dans une thèse grecque réalisée il y a déjà plusieurs années, V. Anastasiadhis, locuteur natif du dialecte de Farasá, en signalait la régularité en ces termes: "Une telle règle syntaxique [i.e. complément d'objet direct au nominatif] s'applique lorsque l'objet se réfère à quelque chose d'indéfini. Au pluriel, l'objet au nominatif peut avoir l'article ou non, auquel cas l'article est à la forme accusative" (1976, pp. 90-91). Les illustrations fournies par l'auteur ne permettant pas de juger sur pièces, le problème devra être réexaminé ultérieurement. On peut dire en tout cas que le phénomène cappadocien a été remarqué assez tôt sans être pour autant commenté, un peu comme s'il gênait. D'un point de vue aréal, on a évoqué, dès le siècle dernier, la proximité d'avec l'arménien, langue prise en considération très tôt aussi dans les réflexions sur la famille kartvèle (H. Vogt 1988).

Le bref examen auquel nous nous sommes livrés jusqu'à présent montre qu'il est nécessaire de relativiser sensiblement la notion traditionnelle d'Accusativité. Dans cet ordre d'idées, il apparaît que certains phénomènes kartvèles devraient être traités avec beaucoup plus de prudence que A. Harris ne l'a fait dans ses travaux. A partir du moment où l'on rejette la conception d'une pure accusativité, certains clivages structurels, comme en géorgien, ou encore des mutations structurelles comme en mingrélien, ne peuvent plus trouver d'explications satisfaisantes dans le cadre des dichotomies traditionnelles.

### 5. Question de pertinence aréale

Il ne paraît pas absurde de réexaminer les faits présentés jusque là en les resituant dans leur cadre aréal. Ceci sans préjuger d'une décision définitive quant à la valeur d'un tel modèle explicatif, ce qui exigerait l'accumulation d'un nombre important de données bien établies. Cela dit, la proximité géographique des langues considérées aussi bien que l'arrière-plan historique des sociétés concernées, nous offre une motivation raisonnable pour élaborer des hypothèses d'ordre aréal. Mais avant de continuer, il convient de se reporter au contexte historique de notre propos.

Depuis plus d'une vingtaine d'années maintenant les linguistes praticiens de la comparaison typologique ont porté un regard critique sur l'ensemble des faits regroupés sous l'étiquette générique d'ergativité. Enracinée profondément dans les idéologies linguistiques héritées du siècle passé, la notion contenait une bonne dose d'hétérogénéité empirique. Sa principale fonction heuristique était de constituer l'un des deux termes d'une opposition logique, et il ne faut pas sous-estimer la force idéelle des schémas binaires dans notre pratique théorique. Quant au second terme de la dichotomie classique, l'accusativité, elle se voyait attribuer une homogénéité beaucoup plus grande. Afin de rendre justice à l'histoire, du reste, on doit reconnaître que l'approche fondée sur la dichotomie traditionnelle a produit des descriptions linguistiques d'une très grande précision pour nombre de phénomènes importants. Dans mon propos, j'ai appliqué une approche contrastée à quelques brèves illustrations, en essayant de montrer que l'accusativité mérite le même traitement critique que sa partenaire. Si l'on examine les faits sans préjugés, on trouvera de l'accusativité clivée dans de véritables systèmes de marquage casuel aussi aisément que l'on trouvait de l'ergativité clivée. Il s'agit là d'une constatation générale que je crois utile de garder en mémoire lorsqu'on veut travailler dans une perspective aréale.

### 5.1. Similarités structurelles

Les quelques rapprochements établis entre des langues génétiquement non apparentées de notre aire ont mis en évidence des similarités structurelles que l'on résumera comme suit :

- Le noyau prédicatif est réalisé par un SV, simple ou complexe (pluri-actanciel). Ce dernier groupe est indiscutablement beaucoup plus fréquent dans les langues kartvèles qu'en pontique. Mais il s'agit plus d'une différence de degré que de nature et, du reste, la fréquence en question est inégale dans le diasystème grec. Pour des raisons d'économie de présentation, nous avons dû laisser de côté certaines questions touchant à la morphologie du SV, comme par exemple les "versions" du géorgien et du laze, ou encore l'accumulation des marques anaphoriques dans le verbe pluri-actanciel, l'importance des spécificateurs spatiaux, etc. Dans le cadre hypothétique d'une tendance commune à ce que j'appellerais, pour faire image, la "maximalisation formelle du SV", le pontique montre l'aboutissement d'une évolution, alors que le vieux géorgien possède déjà cette caractéristique morphologique.
- Dans chaque groupe, la transitivité manifeste est liée d'une part aux catégories aspecto-modales étroitement déterminées par la matrice sémantique (prédicats statifs vs prédicats de procès, etc.) et d'autre part à l'existence d'une classe ouverte de verbes moyens, dont le comportement nous incline à supposer la présence d'un objet sous-jacent (cf. G. Lazard, pour le géorgien, G. Hewitt 1987, etc.). On retiendra simplement ici le fait que la structure actancielle des noyaux prédicatifs est imbriquée dans l'économie aspectuelle. Dans la majorité des cas rencontrés en pontique aussi bien qu'en laze ou en géorgien, une forme verbale perfective entraîne la transitivité manifeste, à moins qu'elle soit indexée comme "stative+" dans la composante sémantique. En d'autres termes, un prédicat mono-argumental se réalise comme plus intransitif avec une forme perfective. La construction non objectale implique aussi très souvent une valeur qualitative.
- Du point de vue typologique on peut faire l'hypothèse que la structure actancielle du SV n'est pas liée directement au système des marques casuelles, qu'il s'agisse du pontique ou des langues kartvèles citées ici. Sur ce point, on doit souligner le fait déjà mentionné que l'on trouve des variations structurelles très similaires entre les différentes langues de la famille (vieux géorgien, laze, etc.) aussi bien qu'à l'intérieur de chaque ensemble dialectal (laze oriental vs laze occidental, mingrélien, etc.). Mais en dépit de la variété observée dans le marquage des SN externes, toutes les langues kartvèles exhibent une stabilité remarquable dans la structuration du SV. La même constatation pourrait être faite au sujet du diasystème pontique.
- Un examen contrastif des sous-systèmes de marques casuelles réalisé dans une perspective fonctionnelle globale fait apparaître que la marque Datif/Accusatif du géorgien (ancien et moderne) et, au moins partiellement du laze oriental, est équivalente de la marque Accusatif/Datif du pontique. C'est là qu'intervient une différence sensible qu'il ne faut pas sous-estimer. En effet, le jeu des marques est déterminé dans la langue par l'accord des classes nominales. Cela dit, on a l'impression qu'il existe une tendance commune au clivage formel entre les classes du singulier et du pluriel.(cf. supra, les marques du pluriel en vieux géorgien, le croisement de marques au pluriel en pontique, l'absence d'opposition nominatif/accusatif au singulier en arménien, etc.). En bref, la réalité casuelle implique une hétérogénéité potentielle. Mais quel que soit l'aspect formel et sémantique de cette hétérogénéité dans chaque langue, il semble qu'elle soit organisée selon une structuration trinaire des marques actancielles : Nominatif\*Accusatif\*Neutre (ou zéro), comme en pontique (et peut-être en arménien); Datif\*Nominatif\*Ergatif, comme en géorgien et en laze oriental. La relation trinaire peut se réduire à deux termes, comme au pluriel du vieux géorgien, ou même à un autre type comme dans la classe neutre du pontique. Sur ce point, j'avancerai l'opinion que dans la recherche typologique il ne convient pas d'interpréter systématiquement chaque modification de l'équilibre formel comme une transformation de la structure fondamentale, au risque d'introduire des confusions regrettables. Par exemple je pense qu'il faut réviser soigneusement l'idée selon laquelle le géorgien se verrait ranger dans le type accusatif en raison de son degré moindre d'ergativité (schème imperfectif), à l'instar du mingrélien qui part d'une ergativité initiale plus importante. L'inadéquation théorique de ce genre de conception

mérite d'être critiquée. Il est vrai que ces difficultés sont en partie imputable au fait que le statut précis attribué aux phénomènes d'accord reste dans une brume épaisse.

- La classe des Noms neutres du pontique, au singulier et au pluriel, ignore les marques casuelles pour les actants. Cet état de choses est typique du grec oriental. Une théorie adéquate devrait rendre compte de la relation entre les mécanismes de marquage actanciel et l'organisation en classes. Le problème se pose de façon plus complexe dans les langues CNO.

Dans la perspective aréale adoptée, nous pensons devoir mettre en lumière le fait que les traits syntaxiques de cette classe très étendue présente une très forte similarité avec ceux du laze occidental (Ardeshen-Pazar ; cf. Dumézil & Esenç 1972).

Considérée dans son ensemble, la langue laze est connue pour être plus complètement "ergative" que le géorgien, par exemple. Dans cette conception commune, il est difficile d'expliquer la disparition de la marque de Datif en invoquant purement et simplement le voisinage du pontique, encore qu'une influence du modèle formel proposé par la classe neutre ne soit pas à exclure absolument. Cela dit, on a vu que le vieux géorgien se passait déjà, de la marque, au pluriel. Le problème de l'ergativité considérée communément comme un trait typique du diasystème laze peut être abordé de façon différente. Alors que le groupe oriental (Xopa-Arxavi) propose l'image d'une ergativité maximale, sans mélange avec quelque accusativité que ce soit, l'absence de la marque -k dans le groupe occidental peut être interprétée comme le résultat d'une perte, en diachronie. C'est l'opinion de kartvélologues de renom, comme par exemple G. Charachidze (communication personnelle), qui pense que comme dans le cas précédent, le facteur aréal mérite d'être pris en compte. Mais l'hypothèse contraire, à savoir que cette marque spécifique ne s'est jamais développée dans le système, peut tout aussi bien être avancée (voir par exemple l'article de W. Boeder dans le recueil de F. Plank 1979). Si la première hypothèse se trouvait confirmée par un faisceau de preuves, on aurait une évolution similaire à celle du grec, où l'ancien datif a disparu, remplacé par l'ancien génitif dans une partie du domaine et par l'accusatif dans les zones septentrionales et orientales. Pour cette aire, dont relève le pontique, la convergence constatée avec le laze, c'est-à-dire le fait de marquer de la même façon le second et le troisième actant externe, pourrait être attribué à l'influence du grec oriental, pour peu qu'aucune explication cohérente ne puisse être trouvée au sein de la famille kartvèle elle-même. Au delà de son intérêt purement local, la question nous renvoie à un problème beaucoup plus général, qui est celui de la Dativité.

Dans les rapprochements pratiqués ici de façon volontairement provocante, les données pontiques me semblent particulièrement intéressantes pour éclairer la question de la morphogenèse de l'ergativité. On peut, à cet égard, formuler une hypothèse qui devra être vérifiée dans chaque cas particulier. Dans cette perspective le cadre hagégien est très utile dans la mesure où offre la possibilité de déterminer clairement le concept de Thème, compris comme un élément qui exerce une pression structurale sur la composante syntaxique. On est en droit de supposer que cette pression implique, dans la majorité des cas, des mutations de l'ordre séquentiel et des marques spécifiques.

Nous avons vu que le fonctionnement de la particule -pa de thématisation forte du pontique favorise le croisement des marques casuelles, hors de la situation particulière de la classe neutre. Dans ce cas précis, le système manifesté par l'accord semble se trouver au début d'un cycle évolutif. Si, dans une structure bi- ou tri-actancielle, la marque "thématisation +" se fixait préférentiellement sur l'un des rôles syntaxiques possibles, la composante syntaxique aurait acquis un nouvel outil. L'hypothèse ainsi formulée justifie dans une certaine mesure l'intuition de F. Plank (op. cit., p. 15), mais la formule qu'il propose "construction ergative: patient transitif = thème grammaticalisé", doit être quelque peu modifiée, parce que le choix est en réalité contingent. Ce qui est déterminant dans la logique de l'évolution panchronique, c'est que le système libère un mécanisme de marquage au moins, indépendamment des rôles sémantiques concernés.

Les noms de la classe masculine ou féminine, surtout au pluriel, montrent qu'un SN marqué par le nominatif peut s'accorder avec le Patient ou le Bénéficiaire sémantique. Dans des conditions égales par ailleurs, le croisement symétrique permet à des SN à l'accusatif de se référer à l'Agent. Je dirais que dans ce cas, une équivalence fonctionnelle s'établit entre les deux marques, lorsque l'un des éléments au moins est fortement thématisé.

Nous constatons que le marqueur -pa se combine toujours avec quelque chose d'autre, en ayant pour effet de diminuer ce qu'on pourrait appeler le fardeau fonctionnel des marques casuelles. Là encore, il suffirait que le -pa se spécialise dans la thématisation d'un rôle sémantique particulier, en dénotant préférentiellement, par exemple l'agentivité, la relation dative ou plus simplement le statut non objectal d'un actant, pour qu'il devienne une marque de la composante morpho-syntaxique. Dans la phase actuelle de la trajectoire évolutive supposée, il serait impossible de prédire exactement les résultats syntaxiques de la dynamique observée. Le système opère actuellement avec trois éléments répartis entre deux composantes. Un nouvel arrangement de ces éléments dans la morpho-syntaxe pourrait donner soit une structure dative, comparable à la construction inverse du géorgien, soit une formule ergative plus semblable à la situation du laze oriental. Mais quel que soit l'aboutissement du cycle, le processus évolutif consiste à transférer une marque de la composante énonciative à la composante syntaxique.

Ce genre d'aboutissement d'une phase évolutive a été signalée par C. Hagège dès 1978, dans un article où il examine l'expression formelle de la relation entre thème et sujet (C. Hagège 1978). A cette époque, l'obsession subjectale était encore vive dans tous les courants théoriques, ce qui amenait les analystes à négliger, voire à ignorer, la tendance très prégnante de certains systèmes à souligner la relation objectale. Cette tendance peut favoriser des transferts de marques qui expriment l'égalité du statut formels des actants, tant du point de vue syntaxique que du point de vue énonciatif. Dans ce contexte, C. Hagège opérait avec des processus dialectiques et non pas avec des entités substantielles. En ce sens, on peut concevoir que les mécanismes d'accord, plus ou moins complexes, reflètent les liens dialectiques.

#### 5.2. En revoyant une intuition ancienne

Pour des raisons d'économie, nous avons dû négliger le sort des cas obliques exprimants des circonstants (spatiaux, etc.), en nous concentrant sur le statut des marques actancielles de base, mais il est évident qu'une discussion approfondie de la problématique diachronique ne pourrait manquer d'examiner cet ensemble. Une telle discussion dépasse mon propos, aussi me limiterai-je à souligner le fait suivant.

Les clivages de divers niveaux systémiques observés en géorgien et en laze, confortent l'hypothèse selon laquelle les marques ergatives, provenant de racines différentes dans chaque groupe, sont diachroniquement reliées à un élément déictique. Séquentiellement postposé, cet élément pouvait marquer le SN comme thème fort, à l'instar de ce qui se passe en pontique contemporain. L'hypothèse est soutenue par le fait séquentiel attesté dans plusieurs langues, où un déictique postposé marquant un thème devient un pur marqueur relationnel lié à la définitude (voir, par exemple, l'origine de l'article bulgare, le statut de l'article en vieil arménien, les marques casuelles de l'albanais, etc.).

Les formes du vieux géorgien signalées plus haut montrent clairement l'identité du suffixe d'ergatif singulier -man avec le déictique proximal man. Certes, en vieux géorgien, le marquage ergatif du SN, avec ou sans article postposé, correspond souvent à la position thématique. mais l'autre possibilité séquentielle de placer le SN ergatif après le noyau verbal s'observe également. Cette remarque appelle une précision qui est loin d'être triviale. Il est excessivement difficile de connaître avec précision les mécanismes énonciatifs du vieux géorgien, par ce que la langue n'est accessible que par des corpus

écrits. Pour certains d'entre eux, l'influence de textes spéciaux comme la Bible ou les Évangiles peut avoir favoriser la tendance à généraliser le verbe en position initiale ( grec néo-testamentaire, syriaque, etc.). Dans des textes hagiographiques, on peut trouver des segments du genre:

\moigo da hrkua mas angelozman man [...] \

"L'Ange (ergatif) répondit à lui (déict.) et il lui dit : [...] ".

Ici, le SN ergatif à article se situe après les deux SV coordonnés dans ce qui paraît être une position rhématique. Ce genre de segment est un procédé narratif qui introduit une phase nouvelle dans le discours. De ce point de vue il constitue bien un segment thématique, mais seulement au niveau discursif. Donc il semble bien que le déplacement d'une composante à l'autre soit achevé en vieux géorgien, au moins pour le singulier.

On a déjà signalé l'origine clairement déictique de l'ergatif laze oriental : déictique proximal hak "celui-ci", haka "ici". Comme précédemment, nous supposons que la marque sélectionnait un thème. Par rapport à l'évolution cyclique dont nous avons fait l'hypothèse, le groupe laze occidental est soit archaïque (cf. opinion de W. Boeder), soit innovant (cf. opinion de G. Charachidze). Chacune des deux alternatives devraient pouvoir rendre compte de la perte du cas Datif. Je dirais que si l'on choisit la seconde hypothèse, on observe un parallélisme frappant entre la perte du Datif et celle de l'Ergatif, dans la mesure où le développement de cette dernière marque peut être conçu comme une réponse à la pression structurale exercée par les SN datifs. Nous trouvons cette hypothèse soutenue par A. Harris (op. cit. 15.5). Selon elle, un des moteurs de la dynamique serait la perte de la marque -s finale imputable à des facteurs purement phonologiques. L'explication n'est pas convaincante et c'est dommage. En tout état de cause, lorsqu'on réfléchit à la dynamique fonctionnelle des cas, on ne doit pas négliger le fait que, au-delà du clivage problématique entre datif et accusatif, le diasystème laze dispose d'un inventaire non négligeable d'autres marqueurs relationnels, tels que les spécificateurs spatiaux combinés aux préverbes, les cas spatiaux et plusieurs postpositions dont la combinabilité est très importante. La question du traitement spatial de l'objectalité présente un intérêt théorique évident, dans la conjoncture actuelle. Je dois me contenter de la signaler, en dépit du fait qu'elle concerne aussi bien le laze que le pontique.

Je disais plus haut que la dynamique examinée ne pouvait être isolée des conditions énonciatives. On constate à cet égard que les textes de laze oriental publiés jusqu'à présent (et accessibles ; cf. N. Marr 1910, G. Dumézil 1937 & 1967, séminaire 1991-1992 de G. Charachidze), montrent que le SN marqué à l'ergatif se situe toujours en position thématique. A cette place il opère souvent une sélection vis-à-vis d'un SN datif ou d'un autre élément du segment thématique. Dans les textes de Dumézil, qui sont des narrations (contes populaires), les exemples sont légion. Il est certes malaisé d'évaluer l'identité pragmatique des éléments considérés, en l'absence d'informations précises sur le degré exact de thématisation ou sur les courbes intonatives. Il convient donc d'être prudent avant de tirer des conclusions définitives. De ce point de vue, la tendance séquentielle à placer le SV en position finale, en cristallisant la suite thème-rhème, annule une marque énonciative potentielle. La marque -k signale la reprise thématique d'un argument. La fonction du SN ergatif comme joncteur thématique apparaît le plus nettement au niveau du discours. Dans les textes de Arxavi (G. Dumézil 1937 & 1967), la citation est introduite par le SN ergatif, dans la succession des phases narratives, avec le sens de : "Alors le garçon de faire ceci", "Alors le roi de dire cela", etc. Du reste, assez souvent, il isolé entre deux poses, sans verbe, ce que la traduction française rend par "deux points, ouvrez les guillemets". Ce rôle dans le tissus textuel, proche à tous égards du fonctionnement du -pa pontique, semble bien indiquer que l'ergatif est encore dans ces dialectes un marqueur énonciatif de plein droit.

#### Bibliographie Sélective

- ALLETON Viviane (1985). Le Thème vu de Babel, Poétique 64 -Novembre 1985. 407-414.
- ANASTASIADHI Vasili K. (1976). I Síntaksi sto Farasiótiko idhíoma tis Kappadhokías. Salonique, 306 p. +cartes.
- ARONSON Howard (1976). Grammatical Subject in Old Georgian. Bedi Kartlisa, 220-231.
- (1982). Georgian, a Reading Grammar, Slavica Publishers, Book Crafters, Michigan. 526 p.
- DAWKINS Richard (1916). *Greek in Asia Minor*, Cambridge University Press-Halliday, Cambridge. XII-696 p.
- DRETTAS Georges (1993). Aspects pontiques, Thèse de Doctorat ès Lettres, Université René Descartes-Paris V, XXXIV-1172+225 p.
- DUMÉZIL Georges (1937). Contes lazes, Institut d'Ethnologie. Paris, 133 p.-
- (1967). Récits lazes (dialecte d'Arhavi). PUF, Paris .176 p.
- DUMÉZIL Georges & ESENÇ Tevfik (1972). Textes en laze d'Ardešen, Bedi Kartlisa XXIX-XXX. 32-41.
- GIVÓN Talmy (1984). Syntax, a functional-typological introduction. vol. 1. John Benjamins Publ., Amsterdam/Philadelphia, 464 p.
- HAGÈGE Claude (1986). La langue palau, une curiosité typologique. München, Wilhelm Fink, 140 p.
   (1978) Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique. La Linguistique, 14-1978-2:3-38.
- HARRIS Alice (1981). Georgian and the Unaccusative Hypothesis, Language 58-290-306.
- (1984). Inversion as a Rule in Universal Grammar: Georgian Evidence. Studies in Relational Grammar 2. The University of Chicago Press. 259-291.
- HEWITT Brian George (1987). Diachronic Syntax, the Kartvelian case, by Alice Harris, Revue des Etudes Géorgiennes et Caucasiennes 3-1987, p. 173-213.
- KEMMER Suzanne (1993). The Middle Voice. John Benjamins Publ., Amsterdam/Philadelphia, 299 p.
- KIPSIDZE Joseb. (1914). Grammatika mingrelskago (iverskago) jazyka, Sankt-Peterburg, 426 p.
- KLIMOV G.A. (1962). Sklonenie v kartvelskix jazykax v sravnitelno-istoričeskom aspekte. Izdat. Ak. Nauk SSSR, Moskva. 151 p.
- (1986). Vvedenie v kavkazkoe Jazykoznanie. Nauka, Moskva. 208 p.
- LAZARD Gilbert (1994). Le Géorgien : actance duale ("active") ou ergative ? Typologie des verbes antiimpersonnels. sous presse.
- MARR N.J. (1910). Grammatika C'anskago jazyka, Sankt-Peterburg, XXX-210 p.
- (1926). Posobie dlja izucenija zivogo gruzinskogo jazyka: Trudy jafeticeskogo seminarija II, vypusk I. Leningrad, 99 p.
- MAVROXALIVIDHIS & KESISOGHLUS (1960). To ghlossikó idhíoma tis Aksú, Athina, 358 p.
- MEL'CUK Igor (1988). Dependency Syntax: Theory and Practice. State University of N.Y. Press, Albany, 428 p.
- PARIS Catherine (1989). Esquisse grammaticale du dialecte abzakh (tcherkesse occidental). The Indigenous Languages of the Caucasus, vol.2. Caravan Books Delmar N.Y., 157-260.
- PARIS Catherine & DRETTAS Georges (éd.). (1992). "Pour aborder le diasystème", Lectures et perspectives, *GREDI* 1. Paris, LACITO. 110p.
- PLANK Frans, (ed.) (1979) Ergativity Toward a Theory of grammatical Relations Academic Press, London, 569 p.
- SCHANIDZE Akaki (1982). Grammatik der Altgeorgischen Sprache, Tbilisis Universitetis Gamomcemloba. Tbilisi, 197 p.
- ZWOLANEK Renée & ASSFALG Julius (1976). Altgeorgische Kurzgrammatik . Freiburg ( C.H ), Universitätsverlag / Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 76 p.
- VOGT Hans (1988). Linguistique caucasienne et arménienne. Studia Caucasologica II, Norwegian University Press.Oslo.536 p.

#### **Abréviations**

Absolut.: absolutif.

Acc.: accusatif.

Anaph.: élément anaphorique. Anthropon.: anthroponyme.

Art.: article.

Aor.: aoriste. Forme perfective du verbe en grec,

géorgien et laze.

Construct.: construction.

Coord.: coordination, particule coordonante.

Dat. : marque de cas datif. Forme dative du

nominal.

Deict. : élément déîctique.

Erg.: marque de cas ergatif ou forme ergative du

nominal.

Fact.: factitif.

Fém.: feminin.

Impft: imparfait. Forme imperfective du verbe.

Injonct.: injonctif, forme du verbe ou particule

injonctive.

Masc.: masculin.

Mod.: marque modale.

N.: nominal.

Négat. : négation. nég.verb. : négation verbale.

Neut.: neutre.

Nomin. : marque de cas nominatif. Forme

nominative du nom.

Numér.: numéral.

Obj.: marque ou indice d'objet, direct ou indirect selon la terminologie traditionnelle, dans le

SV

p.: personne, pour le SV et l'anaphore objectale.

Part.: particule.

Part.mod.: particule modale, en grec.

Perf.: forme perfective du verbe.

Perfect.: aspect perfectif.

Pers.: Nom personnel.

Plur.: pluriel.

Prés. :présent.Forme non passée du verbe,

perfective ou imperfective.

Prév. : préverbe. Perfectiviseur et spécificateur

spatial, dans les langues kartvèles.

Restric.: particule ou élément restrictif.

Sing.: singulier.

Suff.: suffixe.

Temp.: situateur temporel.

V.: verbe, tête du syntagme verbal.

Vv.: voyelle de version. Spécificateur d'orientation dans les langues kartvèles.

Précise que le procès s'effectue en ma faveur ou détriment, pour un autre ou sur qqch., ou

sans aucun bénéficiaire.